

propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté, de donner avis au Roy, ou aux gouverneurs et intendants de ce pays, des mines, minières ou minéraux, si aucuns se trouvent dans la dite estendue, d'y tenir feu et lieu, et de le faire tenir par ses tenanciers, de déserter et faire déserter la dite terre aussitost la présente guerre finie, et enfin, de laisser les chemins et passages nécessaires pour l'utilité publique, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes, dans un an, et après la dite ratification et la présente guerre finie, à faute d'y tenir feu et lieu, sera la dite concession réunie au domaine de Sa Majesté ; En foy de quoy nous les avons signées, et à icelles fait apposer les sceaux de nos armes, et contresigner par nos secrétaires, à Québec, le deuxiesme may, mil sept cent sept.

|  |                    |
|--|--------------------|
| (Signé,) " Et plus bas, par Monseigneur. | " VAUDREUIL,"      |
| " Et par Monseigneur.                    | " RAUDOT,"         |
| " Et cacheté du sceau de leurs armes.    | " DUMONTIER,"      |
|  | " LA MAURANDIÈRE." |

*Extrait du Registre d'Intendance et du Conseil Supérieur,  
Lettre C. folio 46.*

17 juin, 1707.

Lettres de noblesse en faveur de Monsieur *Pierre Boucher*, gouverneur aux *Trois-Rivières*.

*LOUIS, par la Grâce de DIEU, Roy de FRANCE et de NAVARRE.*

A tous présens et à venir :—

SALUT :—

**L**ES témoignages avantageux qui nous ont été rendus en l'année mil six cent soixante et un, des services distingués que le Sieur *Pierre Boucher*, lors gouverneur des *Trois Rivières*, en la *Nouvelle France*, nous avoit rendus dès l'année mil six cent trente neuf, dans les emplois importans que nous luy avions confiés au dit pays, et particulièrement dans celuy de gouverneur des *Trois Rivières*, nous auroient engagé à luy donner des marques glorieuses de nostre estime, en luy accordant des lettres d'annoblissement, pour luy et pour ses enfans nés et à naître en loyal mariage, mais ces lettres ayant été brûlées à l'incendie arrivé au Séminaire de

*Québec*,